



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Ententes de transfert relatives au marché du travail :

Poursuivons les efforts pour l'intégration durable en emploi des jeunes du Québec

Montréal, le 20 juin 2019 – Le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJÉQ) et ses membres sont heureux de l'accord entre le gouvernement fédéral et provincial, relatif aux ententes sur le développement de la main d'œuvre et sur le développement du marché du travail.

Dans le cadre de cette annonce, le RCJÉQ souhaite rappeler sa position, défendue depuis le début des années 2000, quant aux conditions de transfert de ces sommes, soit :

- Que les sommes transférées servent à la mise en œuvre de projets pouvant être offerts à des jeunes de moins de 35 ans équitablement sur l'ensemble du territoire québécois.
- Que les sommes permettent l'amélioration des conditions de vie des jeunes du Québec à travers le développement de services sans que les budgets dédiés à la jeunesse soient amputés.

« Cette annonce est une belle réussite du gouvernement provincial. Elle vient régler un enjeu qui est resté longtemps en suspend et va surtout permettre aux jeunes du Québec de bénéficier de plus d'accompagnement dans leur insertion en emploi. Le RCJÉQ tient à rappeler qu'il est prêt à travailler, en coconstruction, avec le ministre Jean Boulet afin que cet accord soit un levier important pour l'insertion durable en emploi d'un maximum de jeunes dans toutes les régions du Québec. » a déclaré Serge Duclos, président du RCJÉQ.

Le RCJÉQ propose également que les sommes transférées servent aux réinvestissements nécessaires dans les différents organismes communautaires dédiés à l'emploi au Québec.

À propos du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)

Le RCJEQ regroupe, soutient et représente les carrefours jeunesse-emploi afin de développer, promouvoir et défendre, avec ses membres, des orientations adaptées aux besoins issus des communautés locales, en vue de favoriser l'autonomie personnelle, sociale, économique et professionnelle des jeunes adultes de 16 à 35 ans. Le Secrétariat à la jeunesse, en collaboration avec le RCJEQ, assure la coordination, le déploiement et l'amélioration continue du *Créneau carrefour jeunesse* dans l'ensemble des CJE.

Site internet : <http://www.rcjeq.org>

-30-

Source :

Réseau des carrefours
jeunesse-emploi du
Québec (RCJEQ)

Renseignements :

Maxime Le Ny
Conseiller en communication
RCJEQ
Cellulaire : 438-928-6742
mleeny@rcjeq.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

